

## Politique du médicament

# Le ministre cède devant les compagnies pharmaceutiques

**Hélène Le Brun**

Conseillère

**La politique du médicament est enfin rendue publique deux ans après la consultation en commission parlementaire.**

**Pourquoi ce long délai ? Parce que la négociation avec les compagnies pharmaceutiques a été féroce.**

**Et le ministre a perdu !**

Il tient sa promesse de mettre fin au gel des prix des médicaments brevetés, tout en continuant d'accorder à cette industrie la garantie d'achat privilégié de leurs produits pendant 15 ans, au détriment de l'industrie générique dont les coûts sont moindres. Il soutient, que dans la majorité des cas, l'augmentation des coûts ne s'élèvera pas au-dessus de l'inflation. Mais si cela s'avère, les utilisateurs devront payer la différence. Et qui compensera l'impact de cette hausse sur le régime public d'assurance ? Les bénéficiaires de l'aide sociale qui, eux, au moment d'écrire ces lignes, voient la promesse ministérielle de gratuité des médicaments disparaître.

Sans le dégel des prix, les compagnies pharmaceutiques menaçaient de retirer leurs médicaments de la liste québécoise. Selon le ministre, il n'avait plus le choix d'ouvrir le marché. À l'évidence, la politique du médicament a été concoctée dans les officines du ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, autant que dans celles du ministère de la Santé et des Services sociaux. Pour la CSQ, une politique du médicament devrait en être une strictement de santé et non pas une politique économique favorisant l'industrie.

Les compagnies expliquent souvent leur appétit de hausser les coûts par le soi-

disant investissement énorme qu'elles doivent effectuer dans la recherche. Pourtant, les analyses démontrent que leur budget en marketing s'avère trois fois plus élevé que celui de la recherche et du développement.

D'autres mythes autour de l'industrie pharmaceutique sont ainsi déconstruits dans le dernier livre de Jean-Claude St-Onge, *Les dérives de l'industrie de la santé*.

L'auteur, qui avait fait un malheur médiatique avec son ouvrage précédent *L'envers de la pilule*, y poursuit ses démonstrations concrètes des pratiques peu éthiques de cette industrie. Avancées thérapeutiques très peu innovatrices, voire mensongères, dans le but de prolonger la vie des brevets, essais cliniques biaisés ou aux résultats tronqués, effets pervers de l'autoréglementation, les exemples sont très révélateurs. Assez éloquentes, en tout cas, pour ne pas légitimer la tendance du ministre à pactiser avec ces compagnies.

Aussi, d'autres chapitres du livre de M. St-Onge fournissent des exemples de politiques publiques responsables

et se tenant debout devant le pouvoir de l'industrie. La Nouvelle-Zélande, grâce à une institution publique de contrôle du médicament, peut offrir des médicaments à des taux largement inférieurs à ceux payés au Québec. Sa politique publique du médicament fonctionne par appel d'offres et élimine

le marketing abusif des compagnies pharmaceutiques. Là-bas, la croissance annuelle du prix des médicaments s'avère inférieure à 3 % même si la consommation augmente. Ici, les prix augmentent de 15 % par année et le ministre les dégèle !

Selon Jean-Claude St-Onge, en orientant les sommes consacrées aux subventions des compagnies de médicaments brevetés vers la recherche universitaire, le Québec pourrait retenir ses chercheurs ici et, devenus indépendants de l'industrie, ceux-ci pourraient employer leur

expertise à la mise au point de médicaments véritablement utiles. De plus, en créant un pôle de production de médicaments génériques à bas prix comme le fait le Brésil, le Québec pourrait mieux se doter d'une politique du médicament au service du public.

Prix de référence, politique du plus bas prix, preuve d'efficacité thérapeutique pour le remboursement, gestion rigoureuse de la liste de médicaments remboursables, formation publique des médecins, ce sont là des pratiques reconnues qui devraient inspirer Québec si le rapport de force entre l'industrie et la santé publique n'était pas si inégal.



J.-Claude St-Onge

PHOTO DISC